



# Concurrences

REVUE DES DROITS DE LA CONCURRENCE | COMPETITION LAW REVIEW

## “Est-il temps pour les autorités de concurrence de moderniser la vision du consommateur ?”

Foreword | Concurrences N° 2-2022

[www.concurrences.com](http://www.concurrences.com)

---

François Lévêque

[francois.leveque@mines-paristech.fr](mailto:francois.leveque@mines-paristech.fr)

Professeur

MINES Paris – PSL

# “Est-il temps pour les autorités de concurrence de moderniser la vision du consommateur ?”

---

François Lévêque\*

francois.leveque@mines-paristech.fr

Professeur

MINES Paris – PSL

---

## ABSTRACT

L'analyse économique du comportement des consommateurs et de leurs choix imparfaits date de près d'un demi-siècle. Il est temps d'en tenir compte dans l'application du droit de la concurrence.

*Behavioural economics and the economics of happiness have demonstrated that a consumer's choices are biased and imperfect. It is time for antitrust authorities to consider them.*

---

Ne serait-il pas temps de moderniser et complexifier la vision du consommateur des autorités de concurrence ? De marcher ainsi dans les traces de la théorie économique, dont les conceptions vont désormais bien au-delà de la figure du consommateur homo œconomicus ?

La mise en œuvre du droit de la concurrence privilégie l'intérêt du consommateur. Pour ce faire, elle s'appuie sur divers concepts et modèles de l'analyse économique : fonction de demande, hétérogénéité des préférences, estimation du surplus consommateur, etc. Ces instruments s'avèrent très utiles mais correspondent à une vision limitée du comportement du consommateur, celle d'un agent économique souverain dans ses goûts, regardant loin, pesant les risques et maximisant sans relâche sa satisfaction. Sa seule contrainte est budgétaire. Jamais il ne peut faire de mauvais choix ; jamais il ne peut prendre des décisions qui lui nuisent.

## Economie comportementale et économie du bonheur

Depuis plus d'un demi-siècle, l'analyse économique n'a pourtant pas cessé de réviser cette conception d'un consommateur parfait et d'élargir son horizon pour comprendre des comportements qui ne collent pas avec la théorie néoclassique du choix du consommateur. Citons quelques noms et travaux : Herbert Simon, seul double lauréat de l'équivalent du prix Nobel d'économie et du prix Turing d'informatique, et son modèle de rationalité limitée (1955), un modèle qui prend en compte le caractère borné des capacités cognitives humaines ; Daniel Kahneman et Amos Tversky mettant en évidence les biais de notre appréciation des risques (1974) et la notion d'utilité fondée sur l'expérience ; Richard Thaler proposant une théorie positive du choix du consommateur (1983). L'analyse économique s'est ainsi progressivement ouverte à la psychologie, en particulier expérimentale. Elle lui permet désormais de détecter et comprendre des comportements du consommateur plus près des réalités, qu'ils soient vus comme des anomalies au modèle de la rationalité parfaite ou que celle-ci soit finalement considérée elle-même comme une exception.

---

\* Voir F. Lévêque Les entreprises hyperpuissantes : Géants et Titans : la fin du modèle global ?, Odile Jacob, 7 avr. 2021

Dans une autre veine, mentionnons aussi les travaux de l'économie du bonheur, une branche de l'économie qui s'est développée à partir des années 1970. En simplifiant, cette sous-discipline propose une mesure du bien-être subjective en demandant aux individus s'ils sont dans l'ensemble satisfaits de leur vie, par exemple sur une échelle croissante de satisfaction de 0 à 10. Elle cherche ensuite d'abord à établir comment cet indice varie selon la richesse du pays et le revenu individuel, puis aussi selon de nombreuses autres variables comme l'âge, le niveau d'études, la situation familiale, le nombre d'amis, etc. L'économie du bonheur a notamment bien mis en évidence le manque de contrôle sur soi des individus, un manque qui empêche la prise en compte correcte des effets de long terme de leurs décisions. Elle permet de mieux comprendre de nombreux phénomènes de surconsommation comme le temps trop long passé à regarder la télévision ou d'autres écrans, une surconsommation qui finalement réduit le bien-être individuel.

J'ai le sentiment que la prise en compte de ces progrès de l'analyse économique pourrait être utile dans un certain nombre de décisions des autorités de concurrence – celles bien sûr impliquant avant tout des entreprises qui s'adressent aux consommateurs finals. Tenir compte des défaillances du consommateur pourrait sans doute permettre de mieux délimiter les marchés pertinents, de mieux apprécier les effets d'une concentration de données personnelles à la suite d'une fusion, ou encore de mieux évaluer le préjudice aux consommateurs. Sur ce dernier point, il convient de cesser de considérer de

façon automatique qu'offrir plus de choix aux consommateurs leur est toujours plus favorable, et donc qu'un moindre choix leur porte forcément préjudice. Des économistes du bonheur ont par exemple montré que l'accès à un plus grand nombre de chaînes de télévision diminuait le bien-être des gros consommateurs de programmes télé. De même, pour la communication d'informations aux consommateurs, plus de transparence n'est pas automatiquement synonyme d'une amélioration de leur bien-être. Disposer de moins d'information sur les produits ne leur est pas systématiquement défavorable. Les spécialistes de l'économie du comportement savent bien qu'une étiquette mentionnant que le produit contient tel ingrédient susceptible d'être dangereux ou qu'inversement il en est exempt déclenche des décisions très éloignées de celles prévues par la théorie du choix rationnel du consommateur.

### Le consommateur imparfait, une nouvelle référence ?

L'application du droit de la concurrence a su tenir compte des progrès de l'analyse économique de la concurrence imparfaite, de ses différentes sources, de ses différents effets. Une même tendance sur la consommation imparfaite me semble à encourager, car susceptible d'améliorer la qualité des décisions rendues par les autorités de concurrence. Le débat mérite d'être ouvert. Il me semble au moins aussi important que celui de savoir s'il convient d'élargir, et comment, l'objectif du droit de la concurrence au-delà du seul intérêt des consommateurs. ■

---

**Concurrences** est une revue trimestrielle couvrant l'ensemble des questions de droits de l'Union européenne et interne de la concurrence. Les analyses de fond sont effectuées sous forme d'articles doctrinaux, de notes de synthèse ou de tableaux jurisprudentiels. L'actualité jurisprudentielle et législative est couverte par onze chroniques thématiques.

---

## Editoriaux

Jacques Attali, Elie Cohen, Claus-Dieter Ehlermann, Jean Pisani Ferry, Ian Forrester, Eleanor Fox, Douglas H. Ginsburg, Laurence Idot, Frédéric Jenny, Arnaud Montebourg, Mario Monti, Gilbert Parleani, Jacques Steenbergen, Margrethe Vestager, Bo Vesterdorf, Denis Waelbroeck, Marc van der Woude...

---

## Interviews

Sir Christopher Bellamy, Lord David Currie, Thierry Dahan, Jean-Louis Debré, Isabelle de Silva, François Fillon, John Fingleton, Renata B. Hesse, François Hollande, William Kovacic, Neelie Kroes, Christine Lagarde, Johannes Laitenberger, Emmanuel Macron, Robert Mahnke, Ségolène Royal, Nicolas Sarkozy, Marie-Laure Sauty de Chalon, Tommaso Valletti, Christine Varney...

---

## Dossiers

Jacques Barrot, Jean-François Bellis, David Bosco, Murielle Chagny, John Connor, Damien Gérardin, Assimakis Komninos, Christophe Lemaire, Ioannis Lianos, Pierre Moscovici, Jorge Padilla, Emil Paulis, Robert Saint-Esteben, Jacques Steenbergen, Florian Wagner-von Papp, Richard Whish...

---

## Articles

Guy Canivet, Emmanuelle Claudel, Emmanuel Combe, Thierry Dahan, Luc Gyselen, Daniel Fasquelle, Barry Hawk, Nathalie Homobono, Laurence Idot, Frédéric Jenny, Bruno Lasserre, Luc Peeperkorn, Anne Perrot, Nicolas Petit, Catherine Prieto, Patrick Rey, Joseph Vogel, Wouter Wils...

---

## Pratiques

Tableaux jurisprudentiels : Actualité des enquêtes de concurrence, Actions en réparation des pratiques anticoncurrenceuses, Bilan de la pratique des engagements, Droit pénal et concurrence, Legal privilege, Cartel Profiles in the EU...

---

## International

Belgium, Brésil, Canada, China, Germany, Hong-Kong, India, Japan, Luxembourg, Switzerland, Sweden, USA...

---

## Droit & économie

Emmanuel Combe, Philippe Choné, Laurent Flochel, Frédéric Jenny, Gildas de Muizon, Jorge Padilla, Penelope Papandropoulos, Anne Perrot, Nicolas Petit, Etienne Pfister, Francesco Rosati, David Sevy, David Spector...

---

## Chroniques

### ENTENTES

Ludovic Bernardeau, Anne-Sophie Choné Grimaldi, Michel Debroux

### PRATIQUES UNILATÉRALES

Marie Cartapanis, Frédéric Marty, Anne Wachsmann

### PRATIQUES COMMERCIALES DÉLOYALES

Frédéric Buy, Valérie Durand, Jean-Louis Fourgoux, Marie-Claude Mitchell

### DISTRIBUTION

Nicolas Eréséo, Nicolas Ferrier, Anne-Cécile Martin, Philippe Vanni

### CONCENTRATIONS

Olivier Billard, François Brunet, Jean-Mathieu Cot, Eric Paroche, David Tayar, Simon Vande Walle

### AIDES D'ÉTAT

Jacques Derenne, Francesco Martucci, Bruno Stromsky, Raphaël Vuitton

### PROCÉDURES

Alexandre Lacresse, Christophe Lemaire

### RÉGULATIONS

Orion Berg, Guillaume Dezobry, Emmanuel Guillaume, Sébastien Martin, Francesco Martucci

### MISE EN CONCURRENCE

Bertrand du Marais, Arnaud Sée, Fabien Tesson

### ACTIONS PUBLIQUES

Jean-Philippe Kovar, Aurore Laget-Annamayer, Jérémy Martinez, Francesco Martucci

### DROITS EUROPÉENS ET ÉTRANGERS

Walid Chaiehoudj, Rafael Allendesalazar, Silvia Pietrini

---

## Livres

Sous la direction de Catherine Prieto

---

## Revue

Christelle Adjémian, Mathilde Brabant, Emmanuel Frot, Alain Ronzano, Bastien Thomas

## > Abonnement Concurrences +

Devis sur demande  
Quote upon request

Revue et Bulletin : Versions imprimée (Revue) et électroniques (Revue et Bulletin) (avec accès multipostes pendant 1 an aux archives)  
*Review and Bulletin: Print (Review) and electronic versions (Review and Bulletin) (unlimited users access for 1 year to archives)*

Conférences : Accès aux documents et supports (Concurrences et universités partenaires)  
*Conferences: Access to all documents and recording (Concurrences and partner universities)*

Livres : Accès à tous les e-Books  
*Books: Access to all e-Books*

## > Abonnements Select

Devis sur demande  
Quote upon request

### e-Bulletin e-Competitions | e-Bulletin e-Competitions

- Version électronique (accès au dernier N° en ligne pendant 1 an, avec accès aux archives)  
*Electronic version (access to the latest online issue for 1 year, with access to archives)*
- Revue Concurrences – Version électronique (accès au dernier N° en ligne pendant 1 an, avec accès aux archives)  
*Review Concurrences – Electronic version (access to the latest online issue for 1 year, with access to archives)*

## > Abonnements Basic

Devis sur demande  
Quote upon request

### e-Bulletin e-Competitions | e-Bulletin e-Competitions

- Version électronique (accès au dernier N° en ligne pendant 1 an, pas d'accès aux archives)  
*Electronic version (access to the latest online issue for 1 year, no access to archives)*

## > Revue Concurrences | Review Concurrences

HT      TTC  
Without tax      Tax included

- Version électronique (accès au dernier N° en ligne pendant 1 an, pas d'accès aux archives)  
*Electronic version (access to the latest online issue for 1 year, no access to archives)*
- Version imprimée (4 N° pendant un an, pas d'accès aux archives)  
*Print version (4 issues for 1 year, no access to archives)*

Devis sur demande  
Quote upon request

699 €      714 €

Pour s'assurer de la validité des prix pratiqués, veuillez consulter le site [www.concurrences.com](http://www.concurrences.com) ou demandez un devis personnalisé à [webmaster@concurrences.com](mailto:webmaster@concurrences.com).

*To ensure the validity of the prices charged, please visit [www.concurrences.com](http://www.concurrences.com) or request a personalised quote from [webmaster@concurrences.com](mailto:webmaster@concurrences.com).*

## Renseignements | Subscriber details

Prénom - Nom | *First name - Name* .....

Courriel | *e-mail* .....

Institution | *Institution* .....

Rue | *Street* .....

Ville | *City* .....

Code postal | *Zip Code* ..... Pays | *Country* .....

N° TVA intracommunautaire | *VAT number (EU)* .....

## Formulaire à retourner à | Send your order to:

### Institut de droit de la concurrence

19 avenue Jean Aicard - 75011 Paris - France | [webmaster@concurrences.com](mailto:webmaster@concurrences.com)

### Conditions générales (extrait) | Subscription information

Les commandes sont fermes. L'envoi de la Revue et/ou du Bulletin ont lieu dès réception du paiement complet. Consultez les conditions d'utilisation du site sur [www.concurrences.com](http://www.concurrences.com) ("Notice légale").

*Orders are firm and payments are not refundable. Reception of the Review and on-line access to the Review and/or the Bulletin require full prepayment. For "Terms of use", see [www.concurrences.com](http://www.concurrences.com).*

Frais d'expédition Revue hors France 30 € | 30 € extra charge for shipping Review outside France